

**QUIMPER BRETAGNE  
OCCIDENTALE  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

—————  
**Séance du 26 juin 2018**  
**Rapporteur :**  
**Monsieur Jean-Yves STANQUIC**

**N° 33**

**ACTE RENDU EXECUTOIRE**

compte tenu de :  
- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois,  
à compter du : 04/07/2018  
- la transmission au contrôle de légalité le : 04/07/2018  
(accusé de réception du 04/07/2018)

*Acte original consultable au service des assemblées  
Hôtel de Ville et d'agglomération  
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

**Tarifs 2018-2019 des piscines Aquarive et Kerlan Vian**

—————

Dans le cadre de l'actualisation tarifaire des prestations aux usagers des piscines de Quimper Bretagne Occidentale, après avoir délibéré, le conseil communautaire décide, à l'unanimité des suffrages exprimés :

1 - d'adopter les tarifs ci-après annexés pour l'année scolaire 2018 / 2019.  
Ces tarifs seront appliqués à partir du 3 septembre 2018.

Les modifications de tarifs proposées sont faites sur la base d'une augmentation moyenne de 2%.

2 - d'autoriser monsieur le président à signer les conventions avec les organismes utilisateurs.